

**AVIS D'APPEL D'OFFRES D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP 36/S/2020-2021
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU CONSULTANT CHARGE DE FAIRE UN AUDIT
ADMINISTRATIF ET FINANCIER ET METTRE A JOUR LE MANUEL DES PROCEDURES DE LA
CAMEBU.**

Date de publication : 01 / 12 / 2020

Date d'ouverture : 28 / 12 / 2020

1. Objet

La Centrale d'achat des Médicaments Essentiels, des Dispositifs Médicaux, de Produits et Matériels de Laboratoire du Burundi (CAMEBU) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un cabinet ou consultant chargé de faire un audit administratif, comptable et financier ainsi que la mise à jour du manuel des procédures.

La CAMEBU invite alors, par le présent Avis d'Appel d'Offres, tous les soumissionnaires intéressés à présenter leurs Offres sous plis fermés.

2. Financement du marché

Les paiements prévus au titre du marché pour lequel le présent Appel d'Offres est lancé seront assurés à cent pour cent (100%) par les fonds propres de la CAMEBU.

3. Allotissement

Le marché est constitué d'un seul lot : Audit administratif, comptable et financier et la mise à jour du Manuel des procédures de la CAMEBU.

4. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON) tel que défini dans la Loi n°1/04 du 29 janvier 2018 portant modification de la loi n°1/01 du 04 février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi,

Le rapport de l'audit est à livrer dans un délai maximum de 60 jours calendaires conformément à la législation burundaise à partir de la date de notification du contrat signé par les deux Parties.

5. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morale possédant les capacités juridique, technique et financière nécessaires à l'exécution du marché, au sens de l'article 161 du Code des Marchés Publics.

Ne peut participer à cet Appel d'Offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées aux articles 161 et 162 de la Loi n°1/04 du 29 janvier 2018 portant modification de la loi n°1/01 du 04 février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Les Associations Sans But Lucratif (ASBL) et les Organisations non Gouvernementales (ONG) ne sont pas non plus éligibles pour ce marché.

Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire d'un montant de Cinq cents milles Francs Burundi (500 000 BIF) de Francs burundais.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres et les Termes de Référence(TDRs) pourront être consultés tous les jours ouvrables de 7h 30 minutes à 15h 00 minutes, heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat de la CAMEBU
Quartier Industriel,
Avenue NYABITSINDU, 11
B.P 1332-BUJUMBURA-BURUNDI
Tél (+257) 22 27 66 03. E-mail: camebu.burundi@gmail.com

Il pourra également être obtenu au même Secrétariat de la CAMEBU sur présentation d'un bordereau de versement de :

- 1° Cinquante mille francs Burundais (50.000 FBU) non remboursables au compte N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi
- 2° Cinquante mille francs Burundais (50 000 FBU) non remboursables au compte N° 1123/108, au nom de la CAMEBU, ouvert à la Banque de la République du Burundi.

Toute demande d'éclaircissements techniques concernant le présent Appel d'Offres est adressée à l'adresse ci-haut citée soit par voie écrite soit par voie électronique.

7. Délai d'exécution du marché

Le délai d'exécution pour l'ensemble des travaux est de deux mois (2) mois calendaires au maximum à compter de la date de notification définitive.

8. Validité des Offres

Les Offres sont valables pendant une période de quatre vingt-dix (90) jours à compter de la d'ouverture des Offres.



9. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont :

- La conformité de l'Offre sur le plan administratif et légal ;
- La conformité de l'Offre sur le plan technique ;
- La CAMEBU attribuera le marché au soumissionnaire mieux disant c'est à dire celui dont l'Offre sera reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres suivant la méthode qualité/coût en combinant le score technique et financier.

10. Présentation et ouverture des Offres.

Les Offres sous plis fermés et rédigées en langue française seront présentées en six(6) exemplaires : un original et cinq(5) copies, avec mention « ORIGINAL » et « COPIE » et devront parvenir à la Direction Générale de la CAMEBU au plus tard le 28.1.12.2020 à 9 heures et porteront obligatoirement la mention « Offres pour le recrutement d'un Cabinet ou consultant chargé d'un audit administratif et financier et la mise à jour du manuel des procédures, Objet du DAOON n°DNCMP/36./S/2020. A n'ouvrir qu'en séance publique du 28.1.12/2020.

L'ouverture des Offres aura lieu le 28.1.12/2020 à 9 heures 30 minutes heures locale dans la salle des réunions de la CAMEBU en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants.

Fait à Bujumbura, le 1.1.12.2020

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAMEBU

Dr. Ph. Benjamin NDAYIRAGIJE

